

CADRE DE VIE | À la chasse aux nids de poule

L'hiver met nos routes à rude épreuve. Entre le gel, le sel répandu pour sécuriser la chaussée, le passage répété des véhicules et l'usure naturelle, l'asphalte se fissure et finit par céder, laissant apparaître ces fameuses cavités que l'on appelle nids de poule.

Ces trous, qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de centimètres de diamètre, ne sont pas qu'un désagrément : **ils représentent un réel danger pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons.** Un nid de poule mal évité peut endommager un pneu, fausser un alignement de roue voire provoquer une chute.

Face à ce problème, les services de voirie restent en alerte tout au long de l'année. Une vaste opération est effectuée chaque année au cours du premier trimestre. Ce matin, sous un ciel gris typique de février, nous avons suivi une équipe d'intervention venue colmater l'une de ces cavités signalées par un riverain. Munis de leur matériel, les agents se déplacent en camion-benne et procèdent méthodiquement.



Les étapes d'une réparation express

- Découpe du nid de poule

Sur place, le nid de poule ressemble à une plaie béante au milieu de la chaussée. **Avant toute chose, l'équipe trace un contour net autour du trou**, puis découpe l'asphalte en forme de carré. Cette étape permet de stabiliser les contours et d'assurer une meilleure adhérence du futur revêtement.

- Décaissage

À l'aide de pelles, les agents retirent les morceaux de bitume et de gravier détachés. Ces déchets sont mis dans des seaux pour être transportés et traités ultérieurement. Cette opération est essentielle : un sol mal préparé risquerait de compromettre la réparation.

- Application de l'enrobé

L'enrobé, un mélange de bitume et de granulats, est ensuite appliqué. Selon la taille du trou et l'urgence de l'intervention, deux types d'enrobé peuvent être utilisés :

- **L'enrobé à chaud** : plus économique (2 600 € pour 20 tonnes), il est utilisé lorsque la réparation est planifiée à l'avance.
 - **L'enrobé à froid** : plus cher (70 € pour deux seaux), mais indispensable pour les interventions rapides comme celle-ci. « Le nid de poule était situé en plein milieu d'un carrefour, il fallait intervenir rapidement pour éviter tout risque d'accident », explique l'un des agents. L'enrobé à froid, prêt à l'emploi, permet une réaction immédiate sans nécessiter de matériel lourd pour chauffer le bitume. L'avantage est que nous pouvons rouler dessus sans problème juste après l'avoir déposé.
- Nivellement et compactage

Une fois l'enrobé en place, **il doit être compacté pour garantir sa solidité et éviter qu'il ne se détériore sous le passage des véhicules**. L'équipe utilise une plaque vibrante, une machine qui permet de tasser efficacement le matériau en appliquant des vibrations puissantes sur la surface. Cet outil est particulièrement adapté aux réparations en milieu urbain.



Un coût non négligeable

L'opération du jour a coûté environ 70€ pour l'achat des seaux d'enrobé froid. À l'échelle d'une ville comme Montmorency, où les interventions sont fréquentes en hiver, la facture grimpe vite : environ 6 000€ par an rien que pour l'enrobé froid. **Au total, la commune commande entre 9 et 10 tonnes de ce matériau chaque année**, soit un budget de plusieurs milliers d'euros uniquement pour ces réparations d'urgence.

Derrière ces opérations qui peuvent sembler anodines, il y a donc un vrai enjeu budgétaire, mais aussi **une volonté de sécuriser nos routes et de préserver nos infrastructures**. Car si un nid de poule n'est pas traité à temps, il s'agrandit rapidement, nécessitant des travaux encore plus coûteux.

Alors, la prochaine fois que vous apercevrez une équipe en gilet orange s'activer sur le bitume, vous saurez exactement ce qu'ils font... et pourquoi !



Infos pratiques

Si vous apercevez un nid de poule, vous pouvez contacter les **Services Techniques** (voir contact plus bas) ou le signaler via **l'application** (à télécharger gratuitement sur IOS et Android).

Contact

Direction des Services Techniques :

Tél. : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Mail : techniques@ville-montmorency.fr